

Maîtriser les règles de planification du temps de travail

Description

La Convention Collective signée le 21 mai 2010 dans la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile réforme les règles relatives à la durée et à l'aménagement du temps de travail.

Cette formation est l'occasion de faire le point sur toutes les questions soulevées par la durée du travail, notamment dans la gestion du planning des intervenants.

Les plus de cette formation :

- Un juriste spécialiste du secteur
- Une formation courte d'initiation au droit du travail
- Une formation concrète et pratique

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Objectifs

- Élaborer et gérer un planning
- Maîtriser les règles juridiques de la planification

A l'issue de cette session, le stagiaire sera capable de :

- sécuriser ses pratiques en matière de gestion des arrêts maladie
- gérer le suivi médical du salarié
- maîtriser les impacts de la maladie sur le contrat de travail
- gérer la rupture pour inaptitude médicale du salarié

Contenu

- Notion de temps de travail effectif
- Règles de construction du planning :
 - » Durée max
 - » Repos hebdomadaire et dominical
 - » Jours fériés
 - » Astreintes
- Règles relatives à l'information des salariés sur les horaires de travail et à la modification du planning
- Décompte et contrôle du temps de travail

- Travail à temps partiel (spécificité du secteur) :
 - » Indisponibilités
 - » Interruptions d'activité

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Echanges d'expérience

Évaluation de la formation

La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas

Durée : 1 jour

Intervenants : Juriste UNA

Publics : Dirigeants, DRH, Responsables Administratifs, Responsables de secteur

Date des formations

- Nous contacter pour les dates